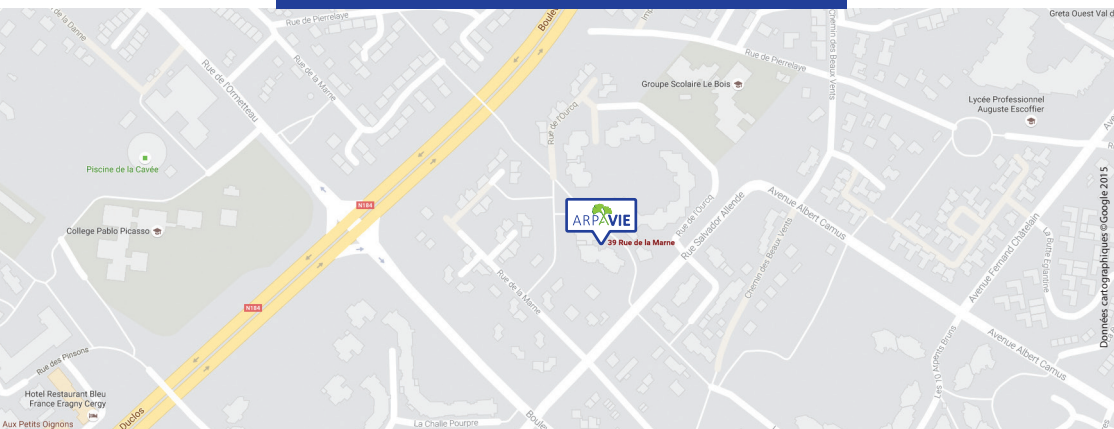


RÉSIDENCE AUTONOMIE

# YVONNE COLAS

39, rue de la Marne  
95610 ÉRAGNY  
Tél. : 01 30 37 13 94  
yvonne-colas.direction@arpavie.fr



## POUR ACCÉDER À LA RÉSIDENCE

**Transports en commun : TRAIN :** De la Gare St-Lazare en direction de Pontoise, descendre à la gare « Eragny - Neuville » puis prendre le bus n° 49 - **RER A :** en direction de Cergy, descendre à la station Cergy Préfecture ou à la station Neuville université - **BUS URBAIN :** Ligne 49, arrêt La Challe (ligne Cergy Préfecture - Neuville) - Ligne 34 S, arrêt l'Ourcq la Marne (ligne Pontoise - Neuville).

**Par la route :** de Paris, prendre l'autoroute A15, sortie Eragny, puis au 4e feu tourner à gauche, suivre le panneau d'indication « Résidence personnes âgées ».

ARPAVIE, Vous accompagner,  
aujourd'hui et demain

Le Groupe associatif ARPAVIE est le premier gestionnaire de résidences pour personnes âgées dans le secteur associatif non-lucratif en France. ARPAVIE est constitué de 128 établissements : 45 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), 80 résidences autonomie, 2 résidences services et 1 service de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Il héberge 9 000 résidents et emploie près de 3 000 collaborateurs. Chacune de nos résidences a pour objectif de répondre au niveau d'exigence que nous nous sommes fixé afin de vous garantir le meilleur accompagnement.



Siège social : 8, rue Rouget de Lisle  
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX  
Tél. : 01 41 09 43 43  
[www.arpavie.fr](http://www.arpavie.fr)

  
GROUPE ASSOCIATIF  
*Vous accompagner,  
aujourd'hui et demain*

Résidence  
**Yvonne Colas**

ERAGNY - 95

RÉSIDENCE  
AUTONOMIE



39, rue de la Marne  
95610 ÉRAGNY  
Tél. : 01 30 37 13 94

  
GROUPE ASSOCIATIF  
*Vous accompagner,  
aujourd'hui et demain*

La résidence Yvonne Colas est un établissement médico-social, accueillant des personnes âgées valides et autonomes de plus de 60 ans.



## CONJUGUER INDÉPENDANCE ET CONVIVIALITÉ

Ouverte en 1978, la résidence Yvonne Colas est implantée dans une zone pavillonnaire verdoyante et tranquille, à proximité d'un centre commercial et des services.

L'établissement dispose d'un jardin aménagé, d'un terrain de pétanque et d'un parking. La résidence propose des logements individuels ou doubles pouvant accueillir un couple et 10 studios dits « soleil », situés en rez-de-chaussée dans les immeubles à proximité immédiate.

Ces derniers s'adressent plus particulièrement à des retraités qui souhaitent encore davantage d'indépendance. L'animation est une composante essentielle de la vie de la résidence. Des espaces sont ainsi mis à disposition des résidents pour qu'ils puissent partager des moments de convivialité et d'échange: salle de restauration, bibliothèque, salon, jardin privatif, terrasse aménagée. La résidence est dotée d'un espace bien-être et d'un salon de coiffure.

Les familles et les proches sont les bienvenus. Les animaux de compagnie sont acceptés.

## L'HÉBERGEMENT

### CONFORT ET SÉRÉNITÉ

Les logements de la résidence Yvonne Colas proposent tous des surfaces agréables et fonctionnelles.

Ils se composent d'un coin cuisine à aménager, d'une salle d'eau adaptée avec douche et toilettes et de grands placards de rangement.

Chaque logement est personnalisable.

Les résidents apportent ainsi leurs propres meubles pour leur permettre de recréer un lieu familial.

Tous les logements disposent d'un dispositif d'appel et d'assistance 24h/24 et 7 jours sur 7.

La résidence met à disposition une chambre d'hôte pour l'hébergement des proches lors des visites.

## LES + DE LA RÉSIDENCE

1. Un jardin privatif
2. La proximité des commerces
3. Un chambre d'hôte
4. De nombreuses activités



## LES ACTIVITÉS

L'équipe de la résidence convie les résidents tout au long de l'année à participer à de nombreuses activités collectives : gymnastique douce, loto, goûters, repas dansants, ateliers jeux, activités manuelles et artistiques, conférences et repas thématiques. Ces activités ont pour objectifs de créer une ambiance conviviale, encourager les résidents à maintenir un lien social fort et à garder la forme. De nombreuses activités sont proposées en partenariat avec le CCAS de la ville.

### Prévenir la perte progressive d'autonomie et favoriser le maintien de la santé

ARPAVIE s'inscrit pleinement dans le cadre de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement et met en place des actions de prévention individuelles ou collectives visant à :

- entretenir les facultés physiques des résidents, entretenir la mémoire,
- développer les liens sociaux.

## LES SERVICES

Attentive aux besoins de ses résidents et aux attentes des personnes retraitées, ARPAVIE recherche les solutions permettant d'anticiper les difficultés liées au vieillissement.

La résidence propose ainsi un large choix de services à la carte pour agrémenter le confort de vie. Elle propose ainsi :

- La mise à disposition et l'entretien des espaces collectifs
- Une offre d'actions collectives ou individuelles de prévention de la perte d'autonomie au sein de l'établissement ou à l'extérieur de celui-ci
- Un service de restauration
- Un service de blanchisserie
- Un accès aux moyens de communication dans tout ou partie de l'établissement
- Un accès à un dispositif d'assistance et de sécurité 24h/24
- Un accès aux animations organisées dans l'enceinte de l'établissement ou à l'extérieur de celui-ci.

